

**COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BEDOUES
SEANCE DU 14 AVRIL 2008**

SOUS LA PRESIDENCE DE M. CHRISTIAN BATAILLE, MAIRE

Présents : *Messieurs TEYSSIER, AMRANI, BATAILLE, LOUREIRO, MAINGRE
Mesdames MARTIN, BRAJON, SAUVION, THOMAS*

Absents : *Messieurs MALCLES, ESPINASSE, procuration à Mme SAUVION*

Secrétaire de séance : *Henri AMRANI*

1. Commune de Bédouès contre Association de défense des intérêts des Habitants de Salièges

M. le Maire explique que la commune a fait appel auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans cette affaire. Puisque la commune a perdu en premier lieu, le risque de perdre en appel est très élevé.

M. le Maire propose d'ester en justice et de décider le désistement de l'appel. Le Conseil Municipal décide unanime conforme à la proposition.

2. Questions diverses

- Le gérant du garage a demandé s'il y a un terrain disponible pour construire, parce que son loyer est trop élevé et il sera obligé de déménager ailleurs s'il ne peut pas construire sur la commune. La commune s'en occupe.
- Pour résoudre les problèmes entre l'école et la Mairie, Mme Sauvion a établi un document avec un descriptif des tâches réciproques. Ce document sera distribué aux parents, les institutrices et les agents de la Mairie.
- La préfecture a demandé de désigner un Conseiller sécurité civil et un délégué à la défense. Respectivement sont désigné Mme. CONTE Sylvie et M. MAINGRE Alain.